REPORTAGE

INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE DE L'ASSOCIATION CORSE POUR LES PERSONNES ÂGÉES (ACPA) À ALZO DI LEVA LE 29 SEPTEMBRE 2016

© Jean Charles DEGLIESPOSTI

Le 29 septembre à Alzo di Leza, l'ACPA inaugurait ses nouveaux locaux en présence de nombreux élus et d'acteurs de l'aide à domicile et de la prévention. La structure, qui existe depuis 42 ans et qui apporte **aides et soins à domicile aux personnes âgées**, est revenue aux Cannes, son quartier d'origine.

Dans le cadre de sa **politique d'innovation**, ce sont au total **584m²** que l'association a décidé d'acquérir afin d'accueillir au mieux les personnes aidées et leurs familles. Tous les services de l'ACPA sont regroupés dans ces locaux : le siège et les services de soins infirmiers et d'aides à domicile au premier étage, une salle d'animation, une autre de restauration et une cuisine au rez-de-chaussée et enfin **5 logements** à destination de personnes vivant dans des logements vétustes et en situation de précarité énergétique.

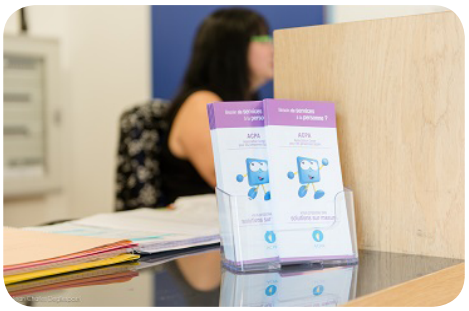

LA MATINÉE

Cette inauguration a aussi été l'occasion de lancer un **cycle de séminaires sur le thème « Maintien à domicile, les conditions de la réussite »**.

La première table ronde intitulée « *La complémentarité des modalités d'aide et de soin, pour les personnes âgées dépendantes et leur entourage* » a eu lieu le 29 septembre de 9h30 à 11h.

<u>Les objectifs de cette table ronde étaient de :</u>
- Mettre en avant l'intérêt de l'approche SPASAD et des actions de prévention.
- Promouvoir la complémentarité entre aidants familiaux et professionnels en contact avec eux.
- Encourager le recours aux solutions de répit pour les aidants familiaux.

Ont participé à cette table ronde l'ARS de Corse, le Conseil départemental de la Corse-du-Sud, la CARSAT, un représentant de l'accueil de jour, des salariés de la structure (aide à domicile et soignant), un usager et sa famille, la Directrice de l'ACPA - Julie BARANOVSKY, un médiateur, un rapporteur et des experts du siège UNA.

L'INAUGURATION DES LOCAUX

A la suite de cette table ronde, l'inauguration officielle a eu lieu à 11h30 en présence de **nombreux élus et institutionnels** :
- Le député-maire d'Ajaccio - Laurent MARCANGELI
- Le Président du Conseil départemental de Corse - Pierre-Jean LUCIANI
- Le Directeur général de l'ARS de Corse - Jean-Jacques COIPLET
- Deux représentantes de l'Assemblée territoriale de Corse : Madame Mattea CASALTA et Madame FANI
- 1er vice Président de la communauté d'agglomération - Xavier LACOMBE
- Le Président de la CRESS Corsica - Pierre-Jean RUBINI
- Le Président de l'Union régionale PACA Corse - Claude CAUSSE
- Le Président du CESC - Henri FRANCESCHI
- Des experts du siège UNA : Pascale WEILL, Line LARTIGUE et Vincent VINCENTELLI

Le projet a été financé pour l'essentiel par **la CARSAT, par le Régime Social des Indépendants (RSI) et par la Collectivité Territoriale de Corse.** Lors de son discours, Julie BARANOVSKY a rappelé l'impératif auquel répond ce nouveau lieu : *« On a gagné en confort de travail, en espace, tout en optimisant les synergies de la structure. »*

L'ACPA travaille en proche **collaboration avec les services publics comme la mairie et le département.** Le député-maire d'Ajaccio Laurent MARCANGELI a par ailleurs rappelé lors de son discours *« L'importance des associations et politiques publiques menées en faveur des personnes âgées. »*

L'APRÈS-MIDI

La seconde table ronde a eu lieu l'après-midi de 13h30 à 15h et avait pour thème : *« Alternatives permettant aux personnes en situation de handicap de réaliser leur projet de vie, à domicile. »*

<u>Les objectifs de cette table ronde étaient de</u> :
- Mettre en avant la notion de parcours de vie et de complémentarité des différents établissements et services médico-sociaux.
- Identifier les attentes particluières des personnes en situation de handicap et participer à leur mise en oeuvre, en matière de soutien à domicile.

Le Conseil départemental de la Corse-du-Sud, l'APF, l'UNAFAM, un représentant Service aide à domicile, un usager, la Directrice de l'ACPA Julie BARANOVSKY, un médiateur, un rapporteur et des experts du siège UNA ont participé à cette table ronde.

D'autres sessions sont déjà programmées pour janvier, avril et septembre 2017. Ces réunions ont pour objectif d'adapter au mieux les pratiques professionnelles et les plans de formation, pour que les salariés accomplissent dans les meilleures conditions leur mission tout au long de l'année.

corse-matin

Edition du mardi 4 octobre 2016

Mardi 4 octobre 2016 CO

L'Acpa inaugure ses nouveaux locaux à Alzo di Leva

Jeudi matin, à 11 h 30, c'était l'endroit où tous les acteurs de l'aide à domicile et de la prévention de la perte d'autonomie devaient être. Et tout le monde était là. L'association spécialisée dans l'aide à domicile, les soins à domicile et services à domicile (Acpa), a inauguré ses nouveaux locaux situés sur la Rocade, à Alzo di Leva en présence d'élus municipaux, territoriaux, du directeur général de l'ARS, de représentants des associations, des caisses de retraite, d'assurance ainsi que de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire - Cress Corsica -. Le moment constitue un acte fort. *"Il est le signe du renouveau"*, résume Julie Baranovsky, présidente de l'association. Et on en a fini avec les sujets qui fâchent. *"Nous avons été sinistrés en 2008, lors des inondations qui ont frappé le quartier des Cannes. Nous avons été relogés dans un endroit inadapté à notre activité"*, rappelle la présidente.

Elus et acteurs du secteur étaient présents en nombre, jeudi dernier, à Alzo di Leva. / PHOTO MICHEL LUCCIONI

Cinq logements

Désormais, les références sont tout autres. *"Nous disposons de locaux accueillant pour les personnes aidées et leurs familles, ainsi que pour nos salariés. Au total, nous occupons 292 m²"*, se félicite-t-elle. On a gagné en confort de travail, en espace, tout en optimisant les synergies au sein de la structure.

"Tous les services de l'Acpa sont regroupés en un même lieu. Le siège et les services de soins infirmiers et d'aides à domicile occupent le premier étage. Au rez-de-chaussée, nous avons des espaces communs - une salle d'animation, une autre de restauration et une cuisine - et cinq logements destinés, une fois les travaux terminés, c'est-à-dire au 1er janvier 2017, à des personnes à faible revenu, aux prises avec une situation de précarité énergétique et avec vétusté de leur habitation", détaille la présidente.

Le dispositif, financé pour l'essentiel par la Carsat, par le RSI et par la CTC, est une première à l'échelon insulaire. Il répond à un impératif bien précis. *"Les bénéficiaires rentrent autonomes. Nous les accompagnons, nous les gardons le plus longtemps possible en bonne santé. Il s'agit d'une alternative au placement."* C'est aussi une forme de message. *"Nous espérons que d'autres se saisiront de ce modèle"*, précise-t-on.

Nouveaux besoins

À l'Acpa, on se pose aussi de nombreuses questions et on réfléchit à présent autour d'une table. *"Nous lançons dès aujourd'hui un cycle de séminaires sur le thème du maintien à domicile et des conditions de sa réussite. Les deux premières tables rondes, ce matin et cet après-midi, portent tour à tour, sur la complémentarité des modalités d'aide et de soin pour les personnes âgées et leur entourage, puis sur les alternatives permettant aux personnes en situation de handicap de réaliser leur projet de vie à domicile"*.

D'ores et déjà de prochaines sessions sont prévues en janvier, en avril et en septembre 2017. De cette façon, l'association entend *"apporter aux personnes aidées et à leurs proches, une réponse adaptée à leurs besoins"*.

Les conférences vont également dans le sens d'une efficacité accrue. *"Ces échanges vont nous permettre d'adapter aux mieux nos pratiques professionnelles et nos plans de formation, pour que nos salariés accomplissent au mieux leur mission tout au long de l'année"*, insiste Julie Baranovski. Pour l'Acpa, les enjeux majeurs résident encore dans la prise en compte de nouvelles problématiques, comme le vieillissement accéléré de la population, la recomposition de la cellule familiale.

L'Acpa doit aussi compter avec des difficultés de recrutement. Le secteur de l'aide à domicile peine à séduire en dépit des parcours qualifiant et des opportunités de carrière proposées. Les vieux préjugés perdurent.

VÉRONIQUE EMMANUELLI
vemmanuelli@corsematin.com

Publication du jeudi 29 septembre 2016

CORSE NET INFOS

L'ACPA inaugure ses nouveaux locaux à Ajaccio

Rédigé par Pierre BERETTI le Jeudi 29 Septembre 2016 à 21:03 | Modifié le Jeudi 29 Septembre 2016 - 23:25

Après 42 ans d'existence, l'ACPA qui apporte aide et soin à domicile aux personnes âgées revient dans le quartier des Cannes à Ajaccio.

CORSE NET INFOS
L'info corse gratuite en ligne

L'association l'ACPA a inauguré ses nouveaux locaux dernièrement en présence de nombreux élus. Il faut dire que la structure qui existe depuis 1974 représente 605 personnes accompagnées en 2015 et 115 salariés qui interviennent, jour après jour, dans les domiciles auprès des personnes âgées les plus fragiles. Dans le cadre de sa politique d'innovation, l'ACPA, avant même la loi de décembre 2015 sur l'adaptationde la société au vieillissement mais en conformité avec celle-ci, décidaitd'acquérir cinq logements destinés à des personnes vivant dans des logements vétustes et en situation de précarité énergétique.

Au rez-de-chaussée du bâtiment où se situe le siège de l'ACPA, outre ces logements, on trouve des espaces de rencontres communs équipés -et ouverts vers l'extérieur- destinés à maintenir la socialisation, à favoriser la transmission, la mixité sociale et intergénérationnelle.
« Nous sommes de retour dans ce quartier populaire des Cannes qui a vu la création de l'ACPA il y a quarante deux ans toujours aussi engagés et investis auprès de celles et ceux que la maladie, l'âge, l'isolement fragilisent. Nous essayons depuis tout ce temps d'intervenir en terme d'aide, d'accompagnement, de soins infirmiers à domicile avec rigueur, professionnalisme et discrétion », a expliqué Josiane Cariou, administratrice.

L'ACPA est une association qui est accompagnée et travaille en collaboration avec les services publics comme la mairie et le département. Laurent Marcangeli, maire d'Ajaccio a rappelé l'importance des associations et politiques publics en faveur des personnes âgées.
« C'est une grande satisfaction pour la ville d'Ajaccio que d'avoir une institution telle que l'ACPA qui est en capacité de pouvoir recevoir ici nos anciens dont l'âge peut parfois se révéler une contrainte au fur et à mesure des années. Aujourd'hui la médecine permet de prolonger la vie, mais parfois, malgré une société comme la notre basée sur l'entraide, il y a quelques accidents et des personnes âgées isolées. C'est dans ces cas là que des associations comme l'ACPA et les politiques publiques sont importantes ».

Pierre-Jean Luciani, président du Conseil départemental, présent également, a, quant à lui, souligné le rôle du département dans l'accompagnement social. *« Au moment où le conseil départemental met en œuvre les dispositions de la loi d'accompagnement de la société au vieillissement, il est heureux de voir que les acteurs qui y contribuent et qui nous accompagnent dans cette noble démarche sont dans une véritable dynamique qui me laisse espérer que la prise en charge de nos aînés est en de bonnes main ».*

Aider Soigner Accompagner à domicile
ACPA

ACPA représente 605 personnes accompagnées en 2015 et 115 salariés. Elle peut intervenir de manière ponctuelle (après une hospitalisation, par exemple) ou durable pour assurer tout - ou partie - des tâches que les personnes ne peuvent accomplir. L'ensemble des services d'aides à la personne mis en oeuvre par les équipes de l'ACPA - agents et employés à domicile, auxiliaires de vie sociale - est ouvert à tous les publics. Les particuliers peuvent ainsi recourir directement aux services de l'ACPA.

www.acpa.corsica

Manon DAFFARA
Chargée de communication externe
01.49.23.71.54
m.daffara@una.fr